



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COMITÉ RÉGIONAL SUR LE LOGEMENT DES JEUNES

Mardi 10 octobre 2023 - visioconférence

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants**
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)**
- 3) Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État**
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023**

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants**
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)**
- 3) Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État**
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023**

## PROGRAMMATION 2023/2024 DES LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS

➤ Tableau programmation Statut sous le SIAP.

Statuts	Ce qui est fait	Ce qui est attendu
TRANSMISE	Le dossier est initié par le Maître d'ouvrage	Accord du gestionnaire (service de l'État ou délégataire)
PROGRAMMEE_COMPLETUE_INSTRUCTEUR	Le projet est accepté par le gestionnaire (service de l'État ou délégataire)	Saisie et dépôt par le Maître d'ouvrage
PROGRAMMEE_COMPLETUE_VALIDEUR	Dossier saisi et PJ déposées	validation interne Maître d'ouvrage
PROGRAMMEE_COMPLET	saisies et PJ validées par le Maître d'ouvrage	Instruction gestionnaire (service de l'État ou délégataire)
PROGRAMMEE_A_APPROUVER	Instruction faite	Validation interne gestionnaire (service de l'État ou délégataire)
A_AGREER	Validation interne gestionnaire (service de l'État ou délégataire)	En attente signature (+EJ si Etat)
ENGAGEE	Dossier agréé	Acompte ou clôture

# PROGRAMMATION 2023/2024 DES LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS

➤ Tableau programmation 2023– Jeunes et étudiants - Source export SIAP - export du 29/09/23 et 3M et TM

Departement	Commune	Nom de l'opération	Nature du logement	Public visé	Nature de l'opération	Raison social	Statut	Nb logts	PLAI	PLUS	PLS
Arrière	Alos	Réhabilitation du 2ème logement social situé au dessus de la mairie	Logements ordinaires	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	Commune de Alos	TRANSMISE	1			1
Aude	Narbonne	Places des 4 Fontaines	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH de l'AUDE	PROGRAMMEE_COMPLEXE	5			5
Aveyron	Decazeville	Decazeville_20logts_10PLAI_10PLAIA_CN_SMOCH	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Sud massif central Habitat	PROGRAMMEE_COMPLEXE_TUDE_INSTRUCTEUR	10	10		
Aveyron	Laguiole	Laguiole-Foyer intergénérationnel-Site Thérèse Chauchailles_12logts_6PLUS_3PLAI_3PLS_CN_SMOCH	Logements ordinaires	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	Sud massif central Habitat	PROGRAMMEE_COMPLEXE_TUDE_INSTRUCTEUR	12	3		6
Haute-Garonne	Toulouse	TOULOUSE_AV de Muret_18PLAI_AA_CJ	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Sociale Jeunes Actifs	LA CITE DES JARDINS	TRANSMISE (projet de programmation - à confirmer d'ici fin 2023)	18	18		
Hérault	Baillargues	Les jardins de l'Empereur	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	CDC HABITAT SOCIAL	TRANSMISE	130			130
Hérault	Montpellier	Résidence Universitaire du Parc	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	CDC HABITAT SOCIAL	TRANSMISE	165			165
Hérault	Montpellier	Rés Universitaire -Le Trinity ACM Habitat 13 PLS	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	ACM HABITAT	ENGAGEE	13			13
Hérault	Montpellier	ZAC EAI lot 4D	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	ACM HABITAT	TRANSMISE ?	11			11
Hérault	Montpellier	Mas Barlet secteur Port Marianne	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	ACM HABITAT	TRANSMISE ?	200			200
Pyrénées-Orientales	Perpignan	FJT PANCHOT	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Habitat Perpignan MED.	A_AGREER	82	82		
Pyrénées-Orientales	Perpignan	FJT PANCHOT 2	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Habitat Perpignan MED.	A_AGREER	16	16		
Pyrénées-Orientales	Perpignan	LE GRENAT	Logements ordinaires	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	PROMOBILIA	ENGAGEE	2			2
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	Argelès sur mer 18 rue du 14 juillet	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	PROGRAMMEE_COMPLEXE_TUDE_INSTRUCTEUR	4	0	0	4
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	FJT ARGELES	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Habitat Perpignan MED.	PROGRAMMEE_COMPLEXE_T	30	30		
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	Argelès sur Mer 25 rue des Remparts et impasse du 14 juillet	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	PROGRAMMEE_COMPLEXE_TUDE_INSTRUCTEUR	0	0	0	
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	13 rue du 14 juillet	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	TRANSMISE	6			6
Tarn	Castres	Martinet	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	O.P.H. de la Comm. Agglo.Castres-Mazamet	PROGRAMMEE_COMPLEXE_TUDE_VALIDEUR	21			21
<b>TOTAL</b>								<b>726</b>	159	12	555

# PROGRAMMATION 2023/2024 DES LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS

➤ Tableau programmation 2023 – focus étudiants - Source export SIAP - export du 29/09/23 et 3M et TM

Departement	Commune	Nom de l'opération	Nature du logement	Public visé	Nature de l'opération	Raison social	Statut	PLS
Hérault	Baillargues	Les jardins de l'Empereur	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	CDC HABITAT SOCIAL	TRANSMISE	130
Hérault	Montpellier	Résidence Universitaire du Parc	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	CDC HABITAT SOCIAL	TRANSMISE	165
Hérault	Montpellier	Rés Universitaire -Le Trinity ACM Habitat 13 PLS	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	ACM HABITAT	ENGAGEE	13
Hérault	Montpellier	ZAC EAI lot 4D	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	ACM HABITAT	TRANSMISE ?	11
Hérault	Montpellier	Mas Barlet secteur Port Marianne	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	ACM HABITAT	TRANSMISE ?	200
Tarn	Castres	Martinet	Résidence universitaire	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Universitaire (L.631-12 CCH)	O.P.H. de la Comm. Agglo.Castres-Mazamet	PROGRAMMEE_COMPLETUDE_VALIDEUR	21
<b>TOTAL</b>								<b>540</b>

# PROGRAMMATION 2023/2024 DES LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS

➤ Tableau programmation 2023 – focus jeunes - Source export SIAP - export du 29/09/23 et 3M et TM

Departement	Commune	Nom de l'opération	Nature du logement	Public visé	Nature de l'opération	Raison social	Statut	Nb logts	PLAI	PLUS	PLS
Ariège	Alos	Réhabilitation du 2ème logement social situé au dessus de la mairie	Logements ordinaires	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	Commune de Alos	TRANSMISE	1			1
Aude	Narbonne	Places des 4 Fontaines	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH de l'AUDE	PROGRAMMEE_COMPLEXE	5			5
Aveyron	Decazeville	Decazeville_20logts_10PLAI_10PLAIA_CN_SMC H	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Sud massif central Habitat	PROGRAMMEE_COMPLEXE TUDE_INSTRUCTEUR	10	10		
Aveyron	Laguiole	Laguiole-Foyer intergénérationnel-Ste Thérèse Chauchailles_12logts_6PLUS_3PLAI_3P LS_CN_SMCH	Logements ordinaires	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	Sud massif central Habitat	PROGRAMMEE_COMPLEXE TUDE_INSTRUCTEUR	12	3	6	3
Haute-Garonne	Toulouse	TOULOUSE_AV de Muret_18PLAI_AA_CJ	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Sociale Jeunes Actifs	LA CITE DES JARDINS	TRANSMISE (projet de programmation - à confirmer d'ici fin 2023)	18	18		
Pyrénées-Orientales	Perpignan	FJT PANCHOT	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Habitat Perpignan MED.	A_AGREER	82	82		
Pyrénées-Orientales	Perpignan	FJT PANCHOT 2	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Habitat Perpignan MED.	A_AGREER	16	16		
Pyrénées-Orientales	Perpignan	LE GRENAT	Logements ordinaires	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	PROMOBILIA	ENGAGEE	2			2
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	Argelès sur mer 18 rue du 14 juillet	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	PROGRAMMEE_COMPLEXE TUDE_INSTRUCTEUR	4	0	0	4
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	FJT ARGELES	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Foyer Jeunes Travailleurs (ESMS)	Habitat Perpignan MED.	PROGRAMMEE_COMPLEXE T	30	30		
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	Argelès sur Mer 25 rue des Remparts et impasse du 14 juillet	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	PROGRAMMEE_COMPLEXE TUDE_INSTRUCTEUR	0	0	0	
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	13 rue du 14 juillet	Logements ordinaires	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	TRANSMISE	6			6
<b>TOTAL</b>								<b>186</b>	159	12	15

# PROGRAMMATION 2023/2024 DES LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS

➤ Tableau programmation 2023 – article 109 - Source export SIAP - export du 29/09/23 et 3M et TM

Departement	Commune	Nom de l'opération	Public visé	Nature de l'opération	Raison social	Nb logts	PLAI	PLUS	PLS
Ariège	Alos	Réhabilitation du 2ème logement social situé au dessus de la mairie	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	Commune de Alos	1		1	
Aude	Narbonne	Places des 4 Fontaines	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH de l' AUDE	5		5	
Aveyron	Laguiole	Laguiole-Foyer intergénérationnel-Ste Thérèse_Chaucaillies_12lgts_6PLUS_3PLAI_3P LS_CN_SMCH	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	Sud massif central Habitat	12	3	6	3
Pyrénées-Orientales	Perpignan	LE GRENAT	Mixte Personnes âgées/jeunes	Dérogation troisième alinéa du III de l'article L. 441-2 (LLS)+Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	PROMOBILIA	2			2
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	Argeles sur mer 18 rue du 14 juillet	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	4	0	0	4
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	Argeles sur Mer 25 rue des Remparts et impasse du 14 juillet	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	0	0	0	
Pyrénées-Orientales	Argelès-sur-Mer	13 rue du 14 juillet	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Dérogation cinquième alinéa du III de l'article L. 441-2 CCH (LLS)	OPH des PO	6			6
<b>TOTAL</b>						<b>30</b>	3	12	15

# PROGRAMMATION 2023/2024 DES LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS

➤ Programmation et Perspectives 2023 - 2024 – livraisons logements Étudiants – *constructions et réhabilitation* - Source CROUS de TOULOUSE et Montpellier Occitanie -01/03/2023

	<b>Nombre de places mises en service en 2023</b>	<b>Nombre de places mises en service en 2024</b>
<b>Académie de Toulouse</b>	<b>475</b>	<b>52</b>
<b>Académie de Montpellier</b>	<b>78</b>	<b>362</b>
<b>Total régional</b>	<b>553</b>	<b>414</b>

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants**
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)**
- 3) Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État**
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023**

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants
  - 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)
  - 3) **Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
    - RSJA - programmation 2023 Occitanie
    - FJT – Programmation prévisionnelle - Occitanie (URHAJ)
    - Plan de relance 2021: Réhabilitation du Foyer Jeunes Travailleurs L'ALLIANCE Sète
  - 4) Convention quinquennale Action Logement/État
  - 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023
-

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) **Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants**
- 2) **Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)**
- 3) **Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
  - **RSJA - programmation 2023 Occitanie**
  - FJT – Programmation prévisionnelle - Occitanie (URHAJ)
  - Plan de relance 2021: Réhabilitation du Foyer Jeunes Travailleurs L'ALLIANCE Sète
- 4) **Convention quinquennale Action Logement/État**
- 5) **Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023**

# RÉSIDENCES SOCIALES JEUNES

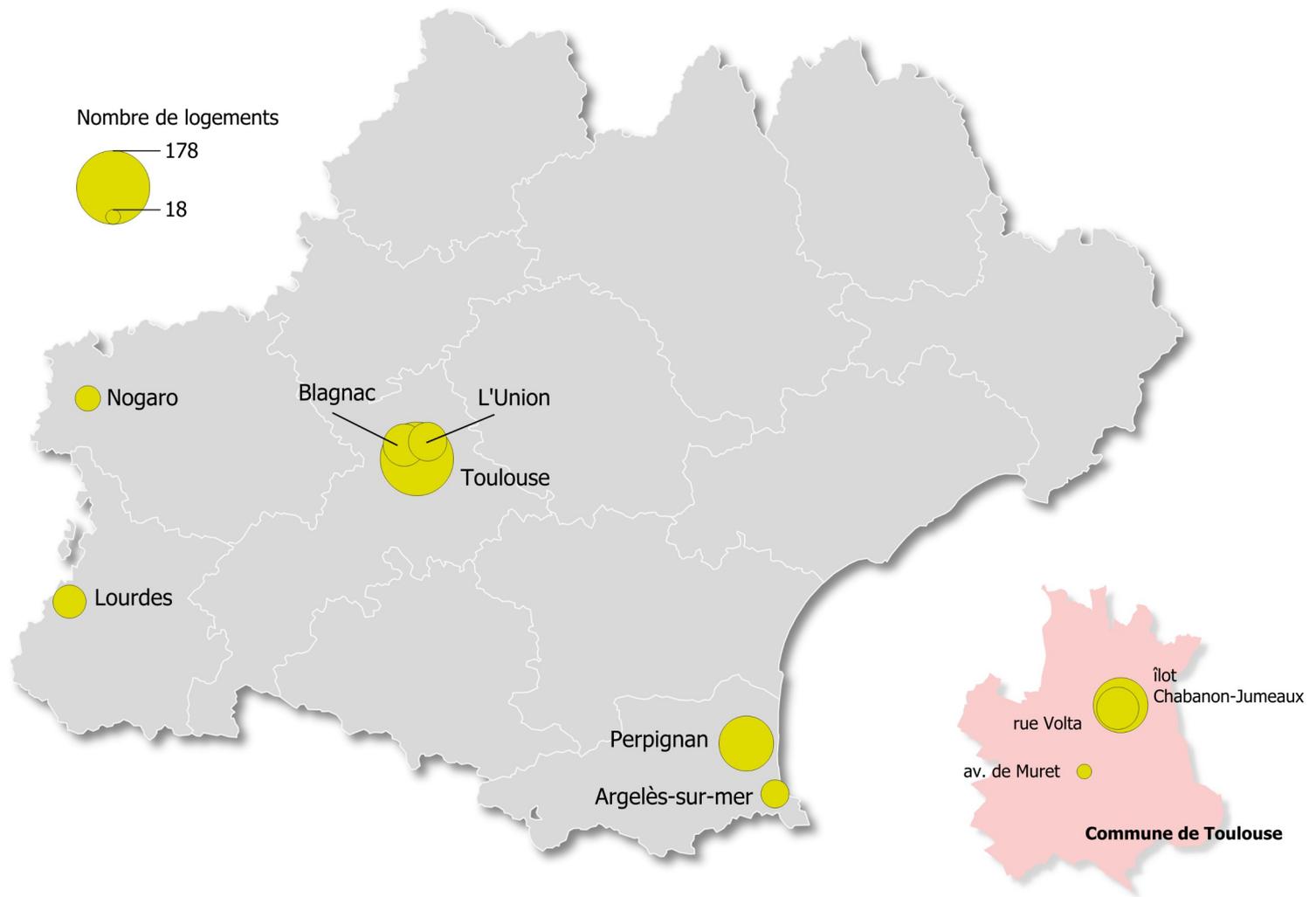
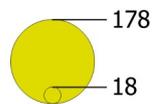
## ➤ RSJA – programmation 2023 (DREAL)

Departement	Commune	Nom de l'opération	Nature du logement	Public visé	Nature de l'opération	Raison social	Statut	Nb logts	PLAI
Haute-Garonne	Toulouse	TOULOUSE_AV de Muret_18PLAI_AA_CJ	Résidence sociale	Jeunes (100% Public jeune ou majoritaire)	Résidence Sociale Jeunes Actifs	LA CITE DES JARDINS	TRANSMISE (projet de programmation - à confirmer d'ici fin 2023)	18	18

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)
- 3) **Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
  - RSJA - programmation 2023 Occitanie
  - **FJT – Programmation prévisionnelle - Occitanie (URHAJ)**
  - Plan de relance 2021: Réhabilitation du Foyer Jeunes Travailleurs L'ALLIANCE Sète
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023

Nombre de logements



## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)
- 3) **Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
  - RSJA - programmation 2023 Occitanie
  - FJT – Programmation prévisionnelle - Occitanie (URHAJ)
  - **Plan de relance 2021: Réhabilitation du Foyer Jeunes Travailleurs L'ALLIANCE Sète**
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants**
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)**
- 3) Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État**
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023**

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 1) Programmation 2023/2024 des logements jeunes et étudiants**
- 2) Informations CPER (Conseil Régional et Rectorat)**
- 3) Point résidences sociales - jeunes actifs - foyers jeunes travailleurs 2023-2024 et retour d'expérience**
- 4) Convention quinquennale Action Logement/État**
- 5) Retour sur la réponse à la circulaire MTECT-L/MESR relative au logement étudiant du 13/03/2023**

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- **4<sup>ème</sup> circulaire MESRI-MTECT-logement sur le logement étudiant, qui a pour objectif la poursuite de la dynamique de développement du logement étudiant s’articule autour de 3 axes :**
  - **Poursuivre la mobilisation des fonciers constructibles recensés**
    - Identification de fonciers disponibles
  - **Connaître, prévoir et partager l’offre de logements étudiants existante et à venir.**
    - Mise à jour de la plateforme CLEF et la pérennisation de l’enquête sur les nouvelles places de logements étudiants.
  - **Maintenir la mobilisation de l’ensemble des acteurs**
    - Temps d’échange dédié au logement des étudiants et analyse de l’état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- 4ème circulaire MESRI-MTECT-logement sur le logement étudiant, qui a pour objectif la poursuite de la dynamique de développement du logement étudiant s’articule autour de 3 axes :
  - Poursuivre la mobilisation des fonciers constructibles recensés
  - Identification de fonciers disponibles
- Connaître, prévoir et partager l’offre de logements étudiants existante et à venir.
  - Mise à jour de la plateforme CLEF et la pérennisation de l’enquête sur les nouvelles places de logements étudiants.
- Maintenir la mobilisation de l’ensemble des acteurs
  - Temps d’échange dédié au logement des étudiants et analyse de l’état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.

## ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

### ➤ **Poursuivre la mobilisation des fonciers constructibles recensés : plusieurs circulaires conjointes des ministères MESR et MTECT - Logement depuis 2020 :**

➔ **Circulaires du 25 mai 2020 et du 5 juillet 2021 recensement des réserves foncières susceptibles d'accueillir du logement étudiant → 14 projets**

➔ **Circulaire du 03 janvier 2022 – mobilisation du foncier en faveur du logement étudiants -suites réservées à la circulaire du 5 juillet 2021 → 15 projets**

➔ **Circulaire du 13 mars 2023 relative à la poursuite de la dynamique de développement du logement étudiants → 16 projets**

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

➤ **Poursuite de la dynamique de développement du logement étudiant : 4ème circulaire MESR-MVL sur le logement étudiant du 13 Mars 2023.**

➔ **Circulaire du 13 mars 2023 relative à la poursuite de la dynamique de développement du logement étudiants → 16 projets**

**Avec 4 projets retirés :**

Carcassonne	Hôtel de police bd Voltaire et rue Barbès
Toulouse	cit� administrative – b�timent F
Toulouse	b�timent CVRH
Toulouse	Cit� internationale des chercheurs

**3 nouveaux projets :**

Toulouse	Cit� universit� Chapou
Toulouse	Densification des il�ts centraux des Tripodes A et B sur le campus de Rangueil
Toulouse	Foncier UT2I

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- **4ème circulaire MESRI-MTECT-logement sur le logement étudiant, qui a pour objectif la poursuite de la dynamique de développement du logement étudiant s’articule autour de 3 axes :**
  - **Poursuivre la mobilisation des fonciers constructibles recensés**
    - Identification de fonciers disponibles
  - **Connaître, prévoir et partager l’offre de logements étudiants existante et à venir.**
    - **Mise à jour de la plateforme CLEF et la pérennisation de l’enquête sur les nouvelles places de logements étudiants.**
  - **Maintenir la mobilisation de l’ensemble des acteurs**
    - Temps d’échange dédié au logement des étudiants et analyse de l’état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

## RÉGION OCCITANIE

SITUATION ARRÊTÉE AU 01/03/2023

- Mise à jour du tableau de bord national de la production de logements étudiants

	VENTILATION PAR ANNÉE DE MISE EN SERVICE						Prévisions					
	Nombre de places mises en service en 2018	Nombre de places mises en service en 2019	Nombre de places mises en service en 2020	Nombre de places mises en service en 2021	Nombre de places mises en service en 2022	Nombre total de places mises en service entre le 01-01-2018 & le 31-12-2022	Nombre de places mises en service en 2023	Nombre de places mises en service en 2024	Nombre de places mises en service en 2025	Nombre de places mises en service en 2026	Nombre de places mises en service en 2027	Nombre total de places mises en service entre le 01-01-2023 & le 31-12-2027
Académie de Toulouse	274	0	0	161	48	483	475	52	115			642
Académie de Montpellier		252			380	632	78	362	126			566
Total régional	274	252	0	161	428	1115	553	414	241			1208

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- **4ème circulaire MESRI-MTECT-logement sur le logement étudiant, qui a pour objectif la poursuite de la dynamique de développement du logement étudiant s’articule autour de 3 axes :**
  - **Poursuivre la mobilisation des fonciers constructibles recensés**
    - Identification de fonciers disponibles
  - **Connaître, prévoir et partager l’offre de logements étudiants existante et à venir.**
    - Mise à jour de la plateforme CLEF et la pérennisation de l’enquête sur les nouvelles places de logements étudiants.
  - **Maintenir la mobilisation de l’ensemble des acteurs**
    - **Temps d’échange dédié au logement des étudiants et analyse de l’état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.**

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
- Rappel rapide du contexte et des objectifs
- Réunion méthodologique du 12/05/2023
- Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
- Complément, contenu et conclusion du rapport

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
- **Rappel rapide du contexte et des objectifs**
- Réunion méthodologique du 12/05/2023
- Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
- Complément, contenu et conclusion du rapport

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

## Rappel rapide du contexte et des objectifs

La 4ème circulaire « MESRI-MTECT-Logement » sur le logement étudiant, prévoit la mobilisation par le Rectorat de région académique, le Préfet de région et la Collectivité régionale, des acteurs du territoires tels que CROUS, OTLE, USH.

### Objectif : analyse de l'état des lieux et des besoins en logements étudiants

- Bilan du nombre de logements étudiants existants et à venir et du nombre d'étudiants
- Les besoins en précisant et argumentant la méthode retenue

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
- Rappel rapide du contexte et des objectifs
- Réunion méthodologique du 12/05/2023
- Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
- Complément, contenu et conclusion du rapport

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

## Réunion méthodologique du 12/05/2023

- **Rappel des objectifs du document.**
- **Présentation de la double définition des étudiants INSEE et Atlas régional du MESR.**
  - **Définition INSEE :** Toute personne ayant déclaré au Recensement de la population, être :
    - âgée de 15 à 29 ans
    - détentrice d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires
    - et inscrite dans un établissement d'enseignement Et dont le lieu d'études est une commune abritant un établissement d'enseignement supérieur ou un CFA
  - **Définition de l'atlas régional 2019-2020 MESR :** Étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.
- **Point sur les dialogues, territoriaux de la vie étudiante, organisés entre le Rectorat et la Région et évoqués dans la circulaire**
- **Fixation des orientations :**
  - **Pour l'état des lieux :** établir le nombre d'étudiants et de logements disponible
  - **Pour identification des besoins :** 3 orientations sont retenues pour identifier les besoins :
    - Un besoin quantitatif
    - Un besoin qualitatif
    - Un besoin territorialisé

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- **Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.**
  - **Rappel rapide du contexte et des objectifs**
  - **Réunion méthodologique du 12/05/2023**
  - **Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues**
    - Documents, données et analyses reçues
    - Présentation du contenu du projet de rapport et échanges
  - **Compléments, contenu et conclusion du rapport**

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
  - Rappel rapide du contexte et des objectifs
  - Réunion méthodologique du 12/05/2023
  - Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
    - Documents, données et analyses reçues
    - Présentation du contenu du projet de rapport et échanges
  - Compléments, contenu et conclusion du rapport

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

## Documents, données et analyses reçues

### ➤ Données de l'OTLE de Montpellier et principaux constats :

- Observatoire étudiant septembre 2022
- Les chiffres clés
- 3 quartiers de Montpellier regroupent la majeure partie des lieux de formation
- Où se logent les étudiants « décohabitants » (données INSEE)
- L'offre de logement dédiée

### ➤ Données de 3M

- Données Montpellier - Mobilisation en faveur en logement étudiant

### ➤ Données de l'OTLE de Nîmes :

- Publication OTLE Nîmes 2020
- Indicateur OTLE Nîmes Alès
- Graphiques OTLE 2022
- Article pour le guide national des OTLE 2022

### ➤ Données de l'OTLE de Toulouse (transmis par le DDT 31)

- Logement - Schéma d'amélioration de la vie étudiante
- Observatoire territorial du logement étudiant AUAT 2022

### ➤ Données de l'INSEE

- INSEE Région-FichierTravail-SN\_CP MAJ\_RP2019

### ➤ Données du Conseil Régional

- SRFSS- Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales
- SLESRI-Schémas Locaux Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

### ➤ Données de la DREAL

- Données de Picto-Stat
- Données infocentre GéoKit3 et Sisal -RPLS

### ➤ Données du CROUS de Montpellier.

- étude logement DREAL 26 juin 2023
- Indicateurs\_OTLE\_Nimes\_Ales\_2020

### ➤ Complément du Rectorat

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
  - Rappel rapide du contexte et des objectifs
  - Réunion méthodologique du 12/05/2023
  - Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
    - Documents, données et analyses reçues
    - Présentation du contenu du projet de rapport et échanges
  - Compléments, contenu et conclusion du rapport

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

## Présentation du contenu du projet de rapport et échanges

### ➤ Au 26/06 un rapport de 27 pages avec 3 parties :

- État des lieux du logement étudiant en Occitanie quantitatif et qualitatif.
- Focus territorial : Quantitatif et qualitatif.
- Un besoin Quantitatif et qualitatif confirmé

### ➤ Nombreux échanges notamment sur :

Le problème du double loyer pour les alternants et stagiaires, la problématique dans le privé de la qualité des logements et/ ou de leur prix, le besoin croissant de logements à prix abordable, des conséquences du diagnostic DPE et du classement en F et G ...

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
  - Rappel rapide du contexte et des objectifs
  - Réunion méthodologique du 12/05/2023
  - Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
  - Compléments, contenu et conclusion du rapport
    - Mises à jour des données notamment par le Rectorat et analyses complémentaires
    - Rapport étoffé et actualisé dans son contenu
    - Conclusion

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
  - Rappel rapide du contexte et des objectifs
  - Réunion méthodologique du 12/05/2023
  - Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
  - Compléments, contenu et conclusion du rapport
    - Mises à jour des données notamment par le Rectorat et analyses complémentaires
    - Rapport étoffé et actualisé dans son contenu
    - Conclusion

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

**Contenu du rapport :45 pages 4 parties :**

## **I. État des lieux du logement étudiant en Occitanie**

- A)Un recensement quantitatif : nombre d'étudiants et de logements qui leur sont destinés...
- B)État des lieux qualitatif du logement étudiants

## **I. Focus territorial : quantitatif et qualitatif**

- A)SLESRI-Schémas Locaux Enseignement Supérieur Recherche et Innovation (source Conseil Régional DSSOL-DIIRES – juin 2023 ) - Remontées par V.U.E
- B)Montpellier Méditerranée Métropole – 3M (source OTLE 3M complété par 3M)
- C)Toulouse Métropole

## **II. Un besoin quantitatif et qualitatif confirmé**

- A)Quantitativement
- B)Concernant le besoin qualitatif

## **III. Conclusion pour l'Occitanie**

---

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

- Temps d'échange dédié au logement des étudiants et analyse de l'état des lieux et des besoins locaux en logement étudiants.
  - Rappel rapide du contexte et des objectifs
  - Réunion méthodologique du 12/05/2023
  - Restitution du 26/06/2023 : échanges sur le projet de rapport, les documents, données et analyses reçues
  - Compléments, contenu et conclusion du rapport
    - Mises à jour des données notamment par le Rectorat et analyses complémentaires
    - Rapport étoffé et actualisé dans son contenu
    - Conclusion

# ORDRE DU JOUR – CRLJ 10/10/2023

## Conclusion sur l'essentiel du rapport :

### ➤ Quantitativement :

- **Concernant les logements « CROUS » :** 8 % des étudiants logés, 25 % pour les étudiants boursiers → ce ratio est supérieur au niveau national ; pour se rapprocher de l'objectif national de 10 % de la population étudiante logée en CROUS : un besoin quantitatif sur les 5 ans à venir de 1400 places à Montpellier, 220 places à Nîmes et 2000 places à Toulouse.
- **Plus globalement :** 268 000 étudiants en Occitanie à la rentrée universitaire 2022 dont environ 137 000 étudiants décohabitants et près de 110 000 de logements du parc privé et public dédiés aux étudiants : besoin quantitatif approximatif de près de 27 000 logements.

### ➤ Analyse plus qualitative.

- **En termes de territorialisation,** c'est essentiellement à Toulouse et Montpellier qu'existe un besoin de production. Ailleurs, et notamment dans les villes universitaires d'équilibre, le besoin est essentiellement un besoin de rénovation énergétique des logements.
- **Bilans des observatoires :** besoin en logement à prix adapté aux faibles capacités budgétaires des étudiants est nécessaire (résidences CROUS, parc social...)
- **Dialogues territoriaux de la vie étudiante :** confirment un besoin de logements à loyer adapté, de meilleure qualité énergétique et moins vétustes et des réponses aux besoins spécifiques des alternants (double logement)

Merci pour votre attention et participation

\*\*\*\*\*